



Le 18 août 2022

# Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

*Soutien d'étiage du Lot domaniaal*

**Bulletin n°8**

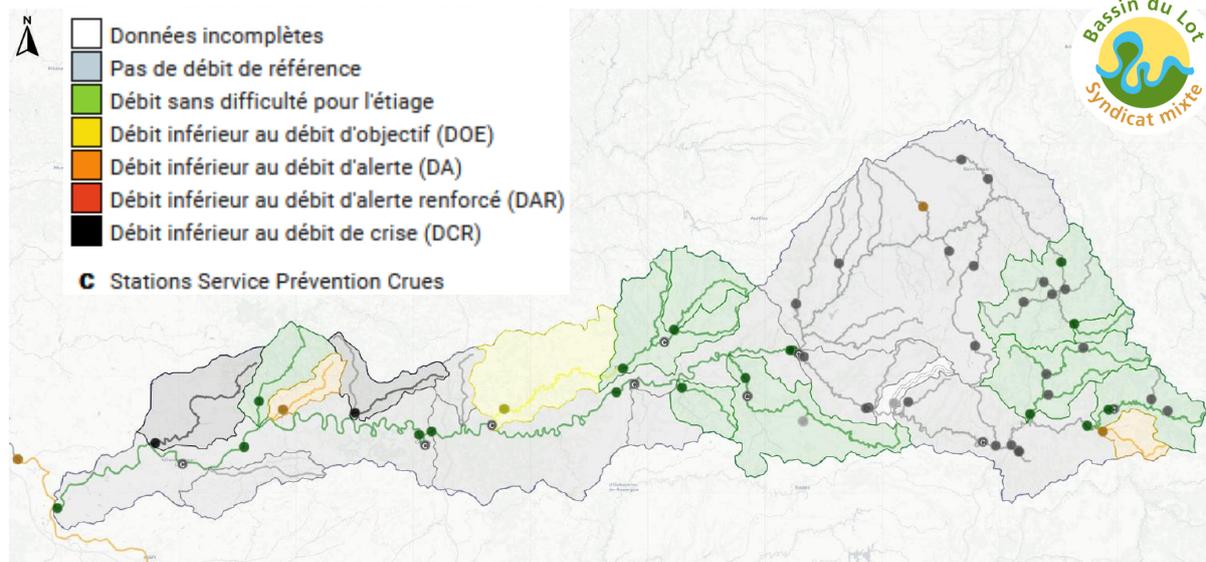
## Météo du bassin

La semaine écoulée a été ponctuée d'averses orageuses, localement abondantes le dimanche 14 et le mardi 16 août. La journée du dimanche est la plus pluvieuse, certains sous-bassins à l'amont ont reçu jusqu'à 80 mm d'eau en 24h alors qu'il est tombé entre 10 et 20 mm à l'aval. Les températures sont également plus fraîches qu'auparavant, légèrement inférieures aux normales de saison. Quelques pluies sont encore attendues ce jour mais à partir de demain, vendredi 19 août, le temps sera sec et ensoleillé. Les températures devraient progressivement augmenter pour passer au-dessus des normales en début de semaine prochaine.

## Hydrologie du bassin

Les précipitations ont permis de redynamiser temporairement les écoulements de certains cours d'eau, principalement à l'amont du bassin. Ainsi, seules 8 stations hydrométriques ont relevé des franchissements de débits objectifs d'étiage (DOE/DOC) le mardi 16 août dont 3 débits de crise (DCR) (stations de l'Epie à Oradour, du Vert à Labastide-du-Vert et de la Lède à Casseneuil).

Sous l'effet de l'augmentation de la consigne de réalimentation et des apports intermédiaires, les débits du Lot sont un peu plus confortables depuis ce week-end. Néanmoins, les bénéfices observés seront brefs et le tarissement des rivières reprendra avec le retour des fortes chaleurs.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 18 août 2022

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



## Soutien d'étiage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 11 août	Vendredi 12 août	Samedi 13 août	Dimanche 14 août	Lundi 15 août	Mardi 16 août	Mercredi 17 août	Jeudi 18 août	Vendredi 19 août
<b>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</b>	10	12	12	12	12	10	10	10	10
<b>QNR** (m³/s) à Entraygues</b>	4.1	4.0	3.9	8.8	22.7	12.6	10.2	↗	↘
<b>Droits conventionnels cumulés (m³ x1000)</b>	33 000	33 000	33 000	33 000	NC	NC	NC		
<b>Volume cumulé déstocké (m³ x1000)</b>	15 607	16 297	16 996	17 274	NC	NC	NC		
<b>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</b>									
<b>Entraygues-aval (EDF)</b>	11.7	13.3	13.2	13.4	13.3	12.2	11.8		
<b>Entraygues [Roquepailhol]</b>	12	13.6	13.5	13.6	13.5	12.3	--		
<b>Faycelles</b>	9.53	10.6	12.1	13	12.8	13.4	--		
<b>Cahors [Lacombe]</b>	13.4	13.8	14.3	15	14.7	14.6	--		
<b>Coutet (EDF)</b>	12.1	12	12.3	14.9	17.1	16.7	16.8		
<b>Aiguillon-Ville***</b>	9.79	9.9	10.7	13.4	15.2	17.2	--		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

**Le plafond des 33 000 000 m³ de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.**

La consigne de soutien d'étiage a été augmentée à 12 m³/s du vendredi 12 au lundi 15 août inclus : forte fréquentation touristique et derniers tours d'eau pour les grandes cultures. Dès le mardi 16 août, la consigne est abaissée à son minimum, soit 10 m³/s, afin de limiter le déstockage des droits et soutenir le Lot le plus longtemps possible (en septembre voire octobre).

**Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :**

### Cotes des retenues :

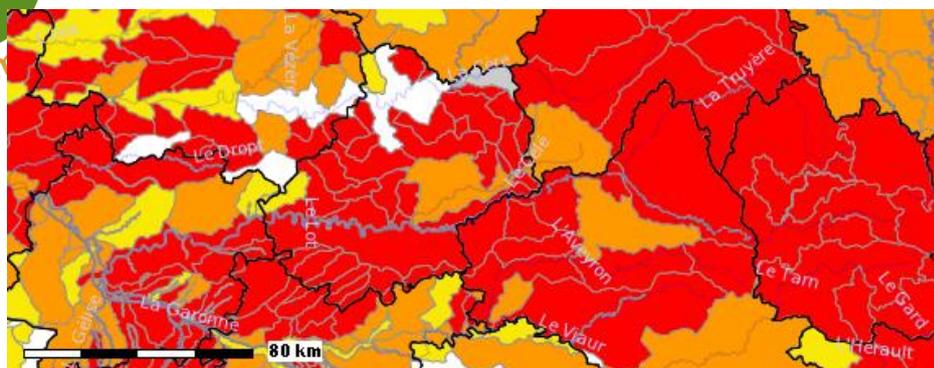
RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	18 août 2022	726.57	+0.57	-0.53
Sarrans	630	18 août 2022	630.66	+0.66	-0.68
Maury	583.5	18 août 2022	583.88	+0.38	+0.08
Castelnau	410.5	18 août 2022	409.65	-0.85	-0.73

Source : EDF

Afin de préparer l'examen technique complet du barrage de Castelnau, le niveau de la retenue diminuera progressivement du 20 août au 5 septembre jusqu'à sa cote minimale.



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

- Cours d'eau
- Bassins Versants
- Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 18 août 2022

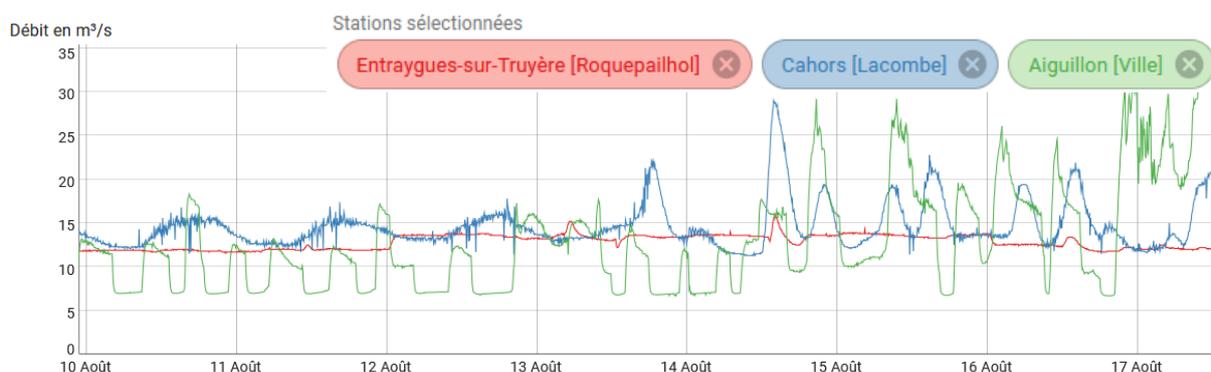
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Le pic d'irrigation qui durait depuis un mois environ est passé, en raison de l'avancement des grandes cultures et des conditions météorologiques. Dans le Lot, les maïs ont des grains laiteux voire pâteux et certains sojas ont des gousses mûres. De plus, les valeurs de l'évapotranspiration potentielle (ETP) ont fortement chuté (de 8 mm environ à Faycelles le 11 août à 3.4 mm le 17 août). Encore quelques consommations d'eau persisteront, en arboriculture notamment.

D'autre part, les activités touristiques (navigation, baignade, ...) sont importantes sur le bassin en cette dernière quinzaine d'août.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**), à **Cahors** (courbe en **bleu**) et à **Aiguillon** (courbe en **vert**) du 10 au 17 août 2022

Les variations de niveaux d'eau observées aux stations hydrométriques de Cahors [Lacombe] et d'Aiguillon [Ville] s'accroissent à partir du dimanche 14 août alors que le signal à Entraygues [Roquepailhol] est stable. A Aiguillon, elles génèrent systématiquement un retour à de bas débits (inférieurs au débit de crise de 8 m<sup>3</sup>/s) et leur amplitude est conséquente (jusqu'à 20 m<sup>3</sup>/s). De telles fluctuations peuvent être préjudiciables pour tous les usagers ainsi que pour les milieux aquatiques.



Il est rappelé que, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



## Prochain bulletin : jeudi 25 août 2022

**Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :**

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau  
[o.kneur@valleedulot.com](mailto:o.kneur@valleedulot.com) et [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com)  
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

### **Précisions & glossaire :**

#### ▪ **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

#### ▪ **Quelques définitions**

**DOE** (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DCR** (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

#### ▪ **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot>

<http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<http://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>